



## **CONSEIL MUNICIPAL**

### **Séance du 3 JUIN 2022**

## **COMPTE RENDU INTEGRAL**

Affiché en exécution de l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités territoriales.

Le trois juin deux mille vingt-deux à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie de LALBENQUE, sous la Présidence de Madame Liliane LUGOL, Maire de LALBENQUE.

**Etaient présents** : CHARONNAT Serge, COQUOIN Magali, CROUZET Mathieu, DELON Kévin, DELPECH Marie, DOLO Stéphane, LEZOURET-CONQUET Myriam, MARZIN Jacques, NODARI Sébastien, ROCHE Marie-Joëlle, ROUSSEAU Paméla, SUDRES Philippe.

**Etaient absents excusé avant donné procuration** : Marie BASTIT a donné procuration à Marie DELPECH, Charles LONJOU a donné procuration à Magali COQUOIN, Sylvie PAGES-GRATADOUR a donné procuration à Sébastien NODARI, Géraldine MOLES a donné procuration à Mathieu CROUZET, Catherine REBIERE a donné procuration à Stéphane DOLO.

**Etait absent** : Guillaume BISMES

Monsieur Jacques MARZIN est désigné secrétaire de séance.

**Rappel de l'ordre du jour** :

- 1 Attribution du marché de travaux pour la rénovation de la toiture de la maison Boissy**
- 2 Plan de financement définitif concernant les travaux de toiture de la maison Boissy**
- 3 Attributions de subventions exceptionnelles**
- 4 Questions diverses**

Avant d'aborder dans le détail l'ordre du jour, Madame le Maire appelle d'éventuelles observations sur le compte-rendu du conseil municipal du 6 Mai 2022, en vue de son approbation. Aucune observation, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

**Madame le Maire rend compte sur les décisions prises depuis la dernière séance** :

**2022-14** : A compter du 20 mai 2022, les tarifs de location des salles, de l'utilisation du matériel (chaises, tables, sono-vidéo, barnum, etc...), le montant des cautions et les tarifs ménage sont fixés comme suit :

SALLES	TARIF LOCATION			CAUTION	TARIF MENAGE	
	RESIDENTS	HORS RESIDENTS + ASSOCIATIONS EXTERIEURES				SUPPLEMENT ELECTRICITE HIVER*
Espace culturel de LALBENQUE	80 €	200 €		20 €/JOUR	300 €	120 €
Salle des fêtes de St HILAIRE	70 €	180 €			300 €	100 €
Salle des Fêtes de St HILAIRE	35 €* 35 €					
Salle du Mercadiol	40 €	80 €		10 €/JOUR	200 €	50 €
Salle Miramon	Uniquement réservées aux associations de la commune	Uniquement réservées aux associations extérieures	50 €	10 €/JOUR	100 €	40 €
Halle de la Mairie			100 €	20 €/JOUR	200 €	80 €
Salle voûtée			40 €	10 €/JOUR	200 €	50 €
Salle Polyvalente	Uniquement réservée aux associations de la commune			200 €	40 €	
Salle associative (gymnase)				100 €	40 €	
Club House Méchanel				100 €	40 €	
Salle Maison Poileux				100 €	40 €	
Salle annexe du Presbytère				100 €	40 €	
Salle OMNISPORTS	Uniquement réservée aux associations de la commune	200 €			300 €	120 €

\* La période "hiver" est comprise entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 30 avril.

\* 35 € : Toute personne qui a participé aux travaux et qui est vivante demandant une location en son nom pour lui-même ou pour sa famille devra payer 35 € (voir compte rendu réunion du 27/11/21)

MATERIELS	TARIF LOCATION		CAUTION	TARIF MENAGE
	RESIDENTS	HORS RESIDENTS + ASSOCIATIONS EXTERIEURES		
Location Chaises	5 € le lot de 10	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pas de location aux résidents extérieurs de la commune</li> <li>➤ Gratuit aux associations extérieures de la commune au</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; 20 chaises : 50 €</li> <li>20 à 50 chaises : 100 €</li> <li>51 à 150 chaises : 150 €</li> <li>151 à 400 chaises : 300 €</li> </ul>	100 €

Location Tables	3 € l'unité	titre de l'entraide entre associations	< 10 tables : 50 € 10 à 30 tables : 100 € 31 à 70 tables : 200 €	100 €
Sono Espace culturel de LALBENQUE	60 €		200 €	
Barnum	Uniquement réservée aux associations de la commune	➤ Pas de location aux résidents extérieurs de la commune ➤ Gratuit aux associations extérieures de la commune au titre de l'entraide entre associations	200 €	
Friteuse			200 €	
Grilles d'exposition			100 €	
Lave-Verre			300 €	

**2022-15** : je vous informe que j'ai validé le devis à l'entreprise Ovalequip domiciliée à Montricoux (82) pour un montant de 36 480 € HT soit 43 776 € TTC pour la fourniture et pose d'un city stade. Exécutoire au 17/05.

**2022-16** : Je vous informe que j'ai validé le devis à l'entreprise SPTM de Bressols pour un montant de 22 340 € HT soit 26 808 € TTC pour la préparation du sol du city stade. Exécutoire au 17/05.

**2022-17** : Je vous informe que j'ai validé le devis à la SARL POUSSOU domiciliée à Monteils (82) pour un montant de 9 195.40 € HT soit 10 114.94 € TTC pour la rénovation du logement communal. Exécutoire au 17/05.

**2022-18** : A partir de l'ouverture de la saison 2022, le 4 juin, les tarifs de la piscine municipale de Lalbenque sont fixés comme suit : (exécutoire au 30/05)

<b>TARIF BAIGNADE</b>		
Détail	Enfants (gratuit pour les moins de 5 ans)	Adultes (à partir de 18 ans)
Tarif Après-Midi	2.50 €	3.50 €
Tarif Soir	1.50 €	2.50 €
<b>Carte 10 entrées après-midi</b>	<b>22.00 €</b>	<b>32.00 €</b>

<b>COURS : LECONS DE NATATION ENFANT / ADULTE</b>	
1 séance de natation (45 mn)	13 €
Forfait 10 séances	120 €

<b>COURS : AQUAGYM/AQUAFITNESS/CIRCUIT TRAINING</b>	
1 séance d'aquagym (45 mn)	9 €
Forfait 10 séances	80 €
Forfait 20 séances	140 €

<b>Autres tarifs : autres services</b>	
Groupe scolaire : écoles du territoire de la CCPLL + 3 RPI* limitrophes	gratuit
Groupe scolaire : écoles <b>hors</b> territoire de la CCPLL et des 3 RPI limitrophes	1 €/l'entrée
Groupe scolaire : collège, lycée	1 €/l'entrée
Centre de loisirs, colonies, établissements :	1.5 €/l'entrée

*\*RPI limitrophes : (Belfort du Quercy, Montdoumerc, Fontanes) – (Aujols, Cieurac, Flaujac-Poujols) – (Varaire, Concots, Lugagnac)*

<b>Autres tarifs : autres services</b>	
Boissons	2 €
Boissons (eau)	1 €
Glace (glace à l'eau)	1 €
Glace (barres glacée, etc...)	2 €
Goûter salé	0.30 € et 0.50 €
Goûter sucré	0.50 € et 1 €

**2022-19** : A partir de l'ouverture de la saison 2022, des tarifs complémentaires sont fixés comme suit pour varier les propositions d'animation suite à l'achat d'aquabike :

<b>COURS : AQUABIKE</b>	
1 séance (30 mn)	11 €
Location bike pour ½ heure	3 €
Forfait 5 séances ( <i>1fois/semaine</i> )	52 €
Forfait 10 séances ( <i>1fois/semaine en période scolaire et 2 fois / semaine en période vacances scolaires</i> )	100 €

### **Point sur les activités de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne :**

Mme Liliane LUGOL laisse la parole à Jacques MARZIN, Vice - Président à la CCPLL.  
Monsieur MARZIN Jacques propose un exposé sur le photovoltaïque : énergie renouvelable en fin de séance au point des questions diverses.

## **ORDRE DU JOUR**

### **1 Attribution du marché de travaux pour la rénovation de la toiture de la maison Boissy**

Gaëlle DUCHENE, architecte du patrimoine et maître d'œuvre sur cette opération, a proposé une consultation à trois entreprises pour la rénovation de la toiture de la maison Boissy.

Un seul lot : maçonnerie avec une estimation de l'enveloppe de 52 440.40 € en base et 2 500 € en Ps1 (prestation supplémentaire) : mise en teinte des bois neufs.

La consultation a été adressée aux entreprises suivantes :

- \*Entreprise Rodriguès-Bizeul domiciliée à Fontanes,
- \*Entreprise SAMSON domiciliée à Cahors,
- \*Entreprise CORREA domiciliée à Pamiers (09)

Seulement l'entreprise Rodriguès-Bizeul a répondu et a déposé une offre.

Le montant des travaux proposés s'élève à :

\*offre de base : 51 236.50 €

\*Ps1 : prestations supplémentaires : 2 300 €

Après analyse de l'offre et vérification, celle-ci est conforme.

**Après examen et délibération, l'assemblée valide à l'unanimité, l'attribution du marché de travaux à l'entreprise RODRIGUES-BIZEUL pour un montant de 51 236.50 € en offre de base et 2 300 € en prestations supplémentaires, soit un total de 53 536.50 € HT, soit 64 243.80 € TTC et autorise le Maire à signer l'acte d'engagement de ce marché et l'ensemble des pièces afférentes.**

## **2 Plan de financement définitif concernant les travaux de toiture de la maison Boissy**

Suite à cette consultation, dont l'attribution du marché vient d'être votée, le récapitulatif de dépenses est le suivant :

- Marché de travaux : 53 536.50 € HT soit 64 243.80 € TTC.
- Marché de maîtrise d'œuvre : 4 950 € HT soit 5 940 € TTC.
- Etude préalable au projet de valorisation : 4 682.50 € HT soit 5 619 € TTC
- Montant total de l'opération HT 63 169 € HT soit 75 802.80 € TTC.

### **Plan de financement définitif :**

Montant HT des travaux sur l'opération de rénovation de la maison BOISSY :  
63 169 € HT soit 75 802.80 € TTC.

Subvention au titre de la DETR (acquise sur dépenses : 59 000 € HT) : 14 750 €

Subvention au titre de la Région (acquise sur dépenses : 55 000 € HT) : 13 750 €

Subvention au titre du Département (15%) : 9 475 €

Total du financement prévisionnel : 37 975 €

Fonds libres, emprunts y compris TVA : 37 827.80 €

**Montant de l'opération TTC : 75 802.80 €**

**Après examen et délibération, l'assemblée valide à l'unanimité la proposition de plan de financement définitif exposé ci-dessus et autorise Madame le Maire à solliciter une subvention auprès du Département.**

## **3 Attributions de subventions exceptionnelles**

Madame Magali COQUOIN vice-Présidente de la commission lien social, vie associative rend compte de la dernière réunion de la commission avec la proposition de trois subventions exceptionnelles :

\*CINE -LOT : 300 € (pour la séance de plein air),

\*LA CHAMBRE A CONCERTS : 300 €

\*LE COMITE DES FETES DE ST HILAIRE : 600 €

**Après examen et délibération, l'assemblée valide les attributions de subventions exceptionnelles :**

**\*CINE -LOT : 300 € (pour la séance de plein air), à la majorité avec une abstention celle de Marie-Joëlle ROCHE car elle fait partie de l'association,**

**\*LA CHAMBRE A CONCERTS : 300 € à l'unanimité**

**\*LE COMITE DES FETES DE ST HILAIRE : 600 € à l'unanimité**

## **4 Questions diverses**

- Programme PVD (petites villes de demain) : la Cheffe de projet PVD, Frédérique CASSAIGNE-BOURGOIN recrutée par la communauté de communes pour le développement des communes de Lalbenque et Limogne, présente le programme aux élus.
- Inauguration du deuxième projet lauréat de la saison 1 du budget participatif : le circuit VTT BOSSES à l'arrière du cimetière du bourg de Lalbenque est fixé le SAMEDI 2 juillet à 12 h.  
Stéphane DOLO indique qu'il serait bon de faire passer une commission de sécurité pour cet aménagement. Madame le Maire indique qu'elle va se renseigner.

- Marie DELPECH rappelle le nombre de votes du budget participatif n°2 : 381 votes, l'annonce des lauréats aura lieu demain 4/06 à 12 h devant la mairie.
- Stéphane DOLO demande si la mission ADEFPAT est terminée, et quel est le bilan ?

Frédérique CASSAIGNE indique que les membres de l'ADEFPAT viennent faire la synthèse de l'étude. Il reste une réunion de travail sur le prévisionnel et l'association sera porteuse.

Plus aucune question à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 40.

Le Maire

Signée

Liliane LUGOL.



*Aucune observation n'est faite et le compte rendu est approuvé à l'unanimité à la séance du conseil municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2022.*